

10.3.2 - Résultats comptables industrie et construction

En 2010, les secteurs de l'industrie et de la construction regroupent 11 220 entreprises réunionnaises. Elles emploient un peu moins de 27 000 salariés en équivalent temps-plein (ETP) pour un montant de frais de personnel de 1,1 milliard d'euros. Elles génèrent 5,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,5 milliard de valeur ajoutée.

Les 4 820 entreprises de l'industrie emploient 13 270 personnes en ETP. Ce secteur réalise un chiffre d'affaires de 3,1 milliards d'euros dont 817 millions de valeur ajoutée et un investissement (FBCF) de plus de 330 millions d'euros.

Au sein de l'industrie, le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produit à base de tabac est prépondérant. Il représente seulement 21 % des entreprises mais emploie 37 % des effectifs. Ces activités contribuent à 43 % du chiffre d'affaires et 35 % de la valeur ajoutée de l'industrie.

Les entreprises de fabrication d'autres produits industriels emploient 21 % des salariés de l'industrie. Elles exercent principalement dans le travail du bois, du cuir, et de la chaussure (45 % des salariés des autres produits industriels) mais aussi dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (40 % des salariés). Ces deux sous secteurs contribuent respectivement à hauteur de 33 % et 53 % du chiffre d'affaires de la fabrication d'autres produits industriels.

Avec un peu moins de 315 millions de chiffre d'affaires en 2010 (10,2 % de l'industrie) et pourtant 15 % des effectifs industriels, les entreprises de fabrication et réparation de machines et d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de transport génèrent le plus faible chiffre

d'affaires par salarié (158 000 euros).

Les entreprises d'industries extractives et de gestions des déchets de dépollutions sont les plus nombreuses (28 % de l'industrie) mais emploient peu (14 % des effectifs). Ce secteur réalise 71 % des investissements de l'activité industrielle essentiellement portés par la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné.

Les entreprises de la métallurgie et fabrication de produits métalliques emploient 12,6 % des salariés. Avec 134 % de la valeur ajoutée mobilisée pour les frais de personnel, ce secteur en difficulté ne dégage aucune marge en 2010.

Le BTP réalise 2,1 milliards d'euros de chiffres d'affaires dont 671 millions de valeur ajoutée. 80 % des entreprises du BTP exercent dans les travaux de construction spécialisés. Sur l'ensemble du BTP, cette activité emploie 62 % des effectifs et dégage 69 % du chiffre d'affaires soit 1,46 milliard d'euros. Ce secteur contribue à 74 % de la valeur ajoutée dans la construction.

Le génie civil regroupe seulement 1,3 % des entreprises de construction mais emploie plus de 10 % des effectifs. Dans cette activité, les frais de personnel représentent 89 % de la valeur ajoutée, soit la plus forte part parmi les sous-secteurs du BTP. En revanche, les investissements sont les plus faibles (11 % de la valeur ajoutée). ■

Définitions voir chapitre 10.4.2 - page 140

Pour en savoir plus

- « Boé J. « Résultats comptables des entreprises réunionnaises en 2010 - Les entreprises marchandes dégagent 6 milliards d'euros de valeur ajoutée », Informations Rapides Réunion n° 287, décembre 2013.

Chiffres clés de l'industrie et de la construction à La Réunion en 2010

en milliers d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectifs en ETP	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée (VA _{CF})	Frais de personnel ¹	Investissements (FBCF)
Ensemble industrie dont :	4 819	13 268	3 098 140	817 157	538 669	330 129
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.	403	1 673	288 912	56 540	75 671	5 703
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 019	4 892	1 328 112	282 561	183 821	60 273
Fabrication et réparation de machines et d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de transport	1 060	1 985	314 609	112 620	83 823	10 409
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1 362	1 915	537 288	178 604	72 938	234 690
Fabrication d'autres produits industriels	975	2 803	629 219	186 832	122 416	19 054
Ensemble construction	6 405	13 592	2 118 767	671 079	564 518	130 846
Ensemble industrie et construction	11 224	26 860	5 216 907	1 488 236	1 103 187	460 975

Source : Insee, Esane 2010.
1. Salaires + charges sociales.

Ratios de gestion de l'industrie et de la construction à La Réunion en 2010

Secteur activité	Nombre d'entreprises	En milliers d'euros		En %	
		Chiffre d'affaires net par ETP	VA _{CF} par ETP	Part des frais de personnel ¹ dans la VA _{CF}	Ratio investissements (FBCF) sur VA _{CF}
Ensemble industrie dont :	4 819	234	62	66	40
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.	403	173	34	134	10
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 019	271	58	65	21
Fabrication et réparation de machines et d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de transport	1 060	158	57	74	9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1 362	281	93	41	131
Fabrication d'autres produits industriels	975	224	67	66	10
Ensemble construction	6 405	156	49	84	19
Ensemble industrie et construction	11 224	194	55	74	31

Source : Insee, Esane 2010.
1. Salaires + charges sociales.

Méthodologie : L'Insee a mis en place un nouveau dispositif permettant d'établir des statistiques d'entreprise. Esane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) remplace les EAE (enquêtes annuelles d'entreprises). Ce changement de dispositif implique des ruptures de séries auxquelles s'ajoute un changement de la nomenclature d'activité principale. Le champ d'analyse porte désormais sur l'ensemble des entreprises du secteur implantées à La Réunion ce qui n'était pas le cas des EAE qui ciblaient les entreprises d'au moins 10 salariés ou 800 000 euros de chiffre d'affaires (cf. éditions précédentes du TER).